

## Appel à projets Innovation touristique et qualification de l'offre tourangelle

### Fonds d'Intervention Départemental d'Investissement Touristique (FIDIT)

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire lance un appel à projets pour son Fonds d'Intervention Départemental d'Investissement Touristique (FIDIT) destiné à développer l'économie tourangelle. Il souhaite encourager l'émergence de projets touristiques privés innovants et/ou structurants dans une optique d'aménagement du territoire favorisant ainsi l'équilibre et la cohésion de celui-ci.

Les projets retenus au titre du FIDIT doivent permettre :

- de favoriser l'innovation,
- d'élargir les cibles de clientèles,
- d'offrir de nouvelles expériences aux visiteurs,
- de doter la destination de nouveaux équipements,
- de faire évoluer les pratiques professionnelles touristiques.

#### 1) Bénéficiaires

Ce dispositif est destiné aux acteurs privés des secteurs marchands ou non-marchands implantés en Indre-et-Loire ou dont le site, objet de la subvention, est situé en Indre-et-Loire.

#### 2) Calendrier

Cet appel à projets est ouvert jusqu'au 2 avril 2021

#### 3) Thématiques

Les filières prioritaires du FIDIT sont :

- Tourisme de nature, itinérance, écotourisme, oenotourisme
  - Équipements et aménagements permettant la découverte d'un tourisme de nature, fluvial, itinérant, de site...
  - Équipements et aménagements pour des espaces de détente situés aux abords du fleuve, des rivières, plans d'eau, promontoires, parcs ou jardins. Création d'offres de baignade.
  - Équipements et aménagements proposant le développement d'une offre adaptée au segment de marché du tourisme d'affaires
- Tourisme d'affaires
  - Équipements et aménagements proposant le développement d'une offre adaptée au segment de marché du tourisme d'affaires
- Hébergement
  - Investissements de création, modernisation et extension pour les gîtes de grande capacité d'au moins 12 lits, les hôtels, les campings, les centres de vacances, auberges de jeunesse
  - Équipements annexes de ces hébergements : piscine, spa...
  - Création d'hébergements innovants, insolites,
- Site de loisirs, monuments

- Scénographie, médiation et interprétation Création d'outils, de contenus numériques (photos, vidéos, audio...)
  - Mise en lumière,
  - Nouvelles technologies, services touristiques numériques et innovants, (commercialisation, billetterie...)
  - Aménagements de boutiques, espaces d'accueil ou autres permettant d'améliorer les services et confort offerts aux visiteurs.
- Tourisme pour tous,
- Investissements permettant d'accueillir davantage de touristes avec des handicaps moteurs, auditifs, visuels ou mentaux,
  - Investissements destinés au tourisme social et solidaire,

Le Conseil départemental se réserve toutefois le droit de soutenir un ou des projets n'entrant pas directement dans le champ des thématiques présentées, en fonction de leur intérêt pour le territoire.

#### **4) Sélection des dossiers**

Les projets seront prioritairement retenus en fonction des critères suivants :

- Caractère innovant,
- Attractivité touristique,
- Accessibilité au plus grand nombre,
- Prise en compte de la clientèle étrangère,
- Poids économique, nombre d'emplois concernés.

#### **5) Financement**

Le Département interviendra au maximum à hauteur de :

- 10% du coût global du projet pour les moyennes entreprises, y compris dans les zones à finalité régionale (AFR),
- 20% du coût global du projet pour les petites entreprises, y compris zones AFR, associations et particuliers.

L'aide sera plafonnée à hauteur de 100 000 € par projet (hors projets exceptionnels).

#### **6) Constitution du dossier**

Pour déposer une demande de subvention, les porteurs de projets doivent compléter le formulaire FIDIT (en annexe) et joindre les pièces nécessaires à l'instruction du dossier : copie des devis, extrait Kbis pour les sociétés, RIB, statuts...

#### **7) Renseignements**

- S. RENAUX, Montage du dossier administratif : 02 47 31 47 81 ou [srenaux@departement-touraine.fr](mailto:srenaux@departement-touraine.fr)
- P. PILLAULT, Conseil aux porteurs de projets, Agence Départementale du Tourisme : 02 47 31 42 55 ou [ppillault@touraineloirevalley.com](mailto:ppillault@touraineloirevalley.com)

## DEMANDE DE SUBVENTION FIDIT

### Fonds d'Intervention Départemental d'Investissement Touristique

Dénomination du porteur de projet :

Représentant légal :

Numéro SIREN-SIRET :

Adresse :

Personne chargée de la présente demande de subvention :

(si différente du représentant légal) :

Numéro de téléphone :

Courriel :

---

**Type de site, description, prestations, activités... :**

NB : Les gîtes de moins de 12 personnes et les chambres d'hôtes sont exclus du dispositif

**Nature des investissements prévus (travaux, aménagements, matériel professionnel...) :**

**Objectif de ces investissements, intérêt**

**Caractère innovant/originalité du projet pour le territoire :**

**Prise en compte des publics spécifiques (international, en situation de handicap...) :**



## **Plan de financement**

Financements	Montant	Pourcentage
Subvention FIDIT (maximum 20% du montant du projet)		
Emprunt		
Autofinancement		
Autres		
	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL : 100 %</b>

Si emprunt bancaire, celui-ci a-t-il déjà été accordé ?      oui                  non

Barrer la mention inutile

## **Pour les entreprises : déclaration des aides placées sous le règlement de minimis2 n°407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013**

Date de l'attribution de l'aide de minimi ou date de la demande si non encore perçue	Montant de l'aide
<b>TOTAL</b>	

---

Je soussigné M/Mme

Certifie sur l'honneur que les éléments présentés ci-dessus sont exacts.

Fait à \_\_\_\_\_, le

Signature

**Pièces à joindre : devis, extrait K-bis ou déclaration en préfecture + statuts et RIB  
Renseignements [srenaux@departement-touraine.fr](mailto:srenaux@departement-touraine.fr), contact : 02.47.31.47.81**